

Le 27 août 2009

Madame Nathalie Normandeau  
Vice-première ministre et ministre des Ressources naturelles et de la Faune  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, A 308  
Québec (Québec) G1H 6R1  
Envoi initial par télécopieur et par courriel : 418 643-4318, [ministre@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mrnf.gouv.qc.ca)

Madame la vice-première ministre,

Des événements récents vous ont incitée à demander une révision de la politique d'Hydro-Québec en matière de dons et de commandites. Il nous importe aujourd'hui de vous sensibiliser à l'importance de préserver dans cette éventuelle réforme l'engagement d'Hydro-Québec auprès des organismes qui soutiennent le sport amateur et le développement du sport fédéré en particulier.

Depuis plus de 30 ans, Hydro-Québec agit comme partenaire et commanditaire d'organismes et d'événements sportifs dédiés à la jeunesse. *SPORTSQUÉBEC*, Olympiques spéciaux Québec, le Défi sportif et la Fondation de l'Athlète d'excellence du Québec bénéficient d'un soutien continu et précieux qui permet à des milliers de jeunes Québécoises et Québécois de toutes les régions du Québec de découvrir, à chaque année, les valeurs du sport telles le plaisir, le bien-être physique et mental, l'entraide, le courage, le respect et le dépassement de soi, valeurs qu'encouragent Hydro-Québec et nos autres partenaires.

Dans le Québec que nous voulons pour nos jeunes, le sport peut et doit être un acteur important. Des citoyens en santé et actifs augmentent leurs chances de réussite, participent au développement de l'économie et augmentent leur autonomie. Voilà ce à quoi nos organismes oeuvrent et voilà ce qu'endossent le gouvernement du Québec et Hydro-Québec en nous appuyant.

Le Québec est soucieux de mettre à la disposition des jeunes les outils nécessaires au développement de leur plein potentiel intellectuel et physique. En ce sens, le sport contribue largement à la qualité de vie de la population et plus particulièrement à celle des jeunes en étant une composante importante de l'action éducative de notre société. Le sport est aussi un formidable outil de prévention en santé et de développement personnel. Il offre un environnement favorable à l'expression et à l'évolution des jeunes; il permet le développement de qualités et attitudes transférables, dont le leadership, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi, la discipline et la persévérance. Le sport est donc indispensable au mieux-être individuel et collectif.

Pour aider les jeunes d'aujourd'hui à devenir des adultes accomplis demain en ayant développé de saines habitudes de vie, et pour que ces jeunes inscrivent le sport dans leur vie, nos organismes comptent sur l'appui financier indéfectible de commanditaires importants parmi lesquels Hydro-Québec occupe une place déterminante.

Le support alloué par Hydro-Québec à **SPORTSQUÉBEC**, Olympiques spéciaux Québec, le Défi sportif et la Fondation de l'Athlète d'excellence du Québec, totalise près de 800 000 \$ annuellement; nous priver de ces fonds publics nous pénaliserait cruellement et compromettrait certaines de nos interventions auprès de centaines de milliers de jeunes Québécoises et Québécois.

Soyez donc assurée, madame la vice-première ministre, de notre entière collaboration pour favoriser le renouvellement de ce partenariat essentiel avec Hydro-Québec, un partenariat qui nourrit l'énergie de notre jeunesse.




Raymond Côté  
Président  
**SPORTSQUÉBEC**



Daniel Granger  
Président  
**Olympiques spéciaux Québec**



Claude Chagnon  
Président  
**Fondation de l'Athlète d'excellence du Québec**



Tracy Wrench  
Présidente  
**Altergo (Défi sportif)**

*c.c. : Pages d'opinion des quotidiens suivants :*

La Presse  
Le Devoir  
Le Journal de Montréal  
Les Affaires  
Le Soleil  
Le Nouvelliste  
Le Quotidien  
La Tribune  
Le Droit